

Présidents à Mortier & quatrevingt-dix Conseillers, y compris la Chambre des Requêtes. Cette Cour nombreuse soutint cette Ville autant qu'elle l'honora.

Nous avons dit qu'il y avoit eu un Gouverneur pour le Roi établi à Metz dès l'an 1552. Metz fut érigé ensuite en grand Gouvernement qui fut presque toujours rempli par des Maréchaux de France.

L'état de l'Eglise de Metz n'a pas été moins considérable. Sa fondation remonte au premier siècle de l'Ere Chrétienne. Saint Clément en fut le premier Evêque. On le tient pour Disciple des Apôtres. Une succession de quatrevingts-quinze Evêques a rempli ce Siège jusqu'aujourd'hui, parmi lesquels vingt ont le titre de Saints. Ils ont été en plus grande partie des Princes de France, de Flandres, de Luxembourg, de Lorraine, de Bar, ou d'Allemagne, & tous les autres des plus grandes Maisons, ou Cardinaux. Plusieurs ont eu le *Pallium* & le titre d'Archevêque. La juridiction de ce Siège s'étendoit anciennement fort auloin; elle a été depuis fort diminuée par l'érection de nouveaux Evêchés, & dans ces derniers tems, en ce qui restoit de la partie d'Allemagne, par la réformation de Luther & de Calvin.

Lorsque Metz devint un Etat de l'Empire, ses Evêques furent mis au rang des Princes de l'Empire. Ils jouirent dans leur Territoire de tous les droits Souverains. Ils avoient pour Vassaux les Ducs de Lorraine, des Princes & Comtes d'Allemagne Souverains chez eux. Ils tenoient leur Cour féodale à Vic, où ces grands Vassaux étoient obligés de comparoître & de faire leurs reprises par eux ou leurs Ambassadeurs. La Puissance